

Classe préparatoire

2020

école supérieure d'arts
& médias de Caen/Cherbourg

Établissement d'enseignement supérieur, l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg forme des créateurs et créatrices dans les domaines de l'art, du graphisme et de l'édition. Elle fait partie du réseau des écoles supérieures d'art et de design publiques placées sous la tutelle du Ministère de la Culture. Elle accueille chaque année 270 étudiants auxquels elle délivre des diplômes intégrés dans le schéma Licence-Master-Doctorat :

- le Diplôme National d'Art (DNA – Bac+3, grade Licence), option Art et option Design graphique ;
- le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP – Bac+5, grade Master), option Art et option Design mention Éditions ;
- le Doctorat Recherches en Art, Design, Innovation, Architecture en Normandie (RADIAN – Bac+8).

En amont des cursus de l'enseignement supérieur, l'ésam Caen/Cherbourg a ouvert en 2012 sur son site cherbourgeois l'unique classe préparatoire aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design agréée par le Ministère de la Culture en Normandie. Dans un souci de démocratisation de l'accès aux études artistiques, cette classe préparatoire est publique et ses élèves peuvent prétendre aux bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux. Les frais d'inscription s'élèvent à 660 € pour l'année 2020–2021 pour une moyenne de 814 € dans les classes préparatoires de l'APPÉA (Association nationale des Prépas Publiques aux Écoles supérieures d'Art www.appea.fr), dont la classe préparatoire de l'ésam Caen/Cherbourg est membre, et de plusieurs milliers d'euros dans les classes préparatoires privées.



La classe préparatoire de l'ésam Caen/Cherbourg accueille chaque année un effectif de 40 élèves. La formation qu'ils suivent pendant sept mois et demi s'emploie à :

→ Préparer aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design. Cette préparation pourra être mise à profit par certains élèves pour postuler à d'autres formations dont les enjeux artistiques sont soumis à la même exigence ;

→ Mettre au jour et à jour les aptitudes et les connaissances de chacun, que les enseignements viennent nourrir, contrarier et renforcer ;

→ Préciser l'orientation de l'élève pour son projet d'études et pour son projet professionnel en révélant sa singularité artistique grâce à un accompagnement ouvert et sur mesure ;

→ Aider à la conception des dossiers puis accompagner le passage d'un minimum de quatre concours des écoles d'art et, le cas échéant, orienter vers d'autres voies artistiques dans l'enseignement supérieur ;

→ Tester la motivation et la détermination pour la réussite aux concours et l'engagement dans des études artistiques supérieures exigeantes ;

→ Nourrir le désir de créer et stimuler le besoin d'expérimenter, favoriser l'acquisition de références, accompagner l'élaboration empirique et intuitive de démarches artistiques singulières, susciter curiosité et potentialités sans exiger ni virtuosité ni technicité.

Les promotions de la classe préparatoire qui se sont succédées depuis la rentrée 2013—2014 à l'ésam Caen/Cherbourg ont obtenu un taux de réussite de 88% aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design, 135 des 153 élèves concernés ayant été reçus à au moins un concours sur quatre tentés. Lorsque les élèves n'ont pas intégré une école supérieure d'art et de design, c'est en toute connaissance de cause qu'ils se sont orientés vers une autre formation artistique (écoles d'art appliqués, faculté d'arts plastiques, etc.).





Une formation exigeante

La formation se déroule de début septembre à mi-avril selon un enchaînement de quatre phases de travail dans lesquelles sont répartis de façon équilibrée et stratégique les enseignements des bases théoriques, historiques et techniques qu'une succession de temps forts vient ponctuer : ateliers d'immersion, nombreux workshops impliquant notamment des artistes invités, conférences, nombreux voyages d'études et sorties culturelles, aide individualisée à l'orientation, évaluations, aide à la création des dossiers artistiques, épreuves blanches et mises en situation de concours, suivi des concours. L'emploi du temps hebdomadaire comprend en moyenne 28 heures de travail encadré auquel s'ajoute le travail personnel après les cours, l'école et ses ateliers restant ouverts jusqu'à 22h.

28

heures de travail
encadré par semaine

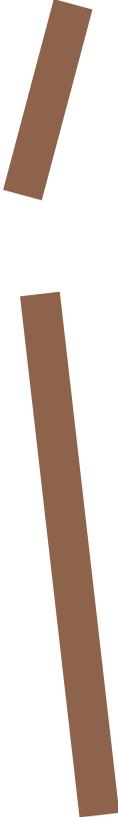
Les quatre phases de travail sont jalonnées par la mise en pratique de problématiques artistiques, à la fois fondamentales et transversales. Les suivantes sont abordées en priorité : espaces et systèmes de représentation ; espace réel et œuvre ; dessin et design ; corps et transcriptions ; statut et détournement de l'image ; image fixe et en mouvement ; hybridation et décloisonnement ; narration ; transcription et interprétation du réel ; le geste artistique en question ; de l'idée au projet : mise en forme, en œuvre, en espace, en mots, etc.

Des temps dédiés autant à l'analyse d'œuvres d'art qu'aux projets des élèves facilitent l'acquisition des vocabulaires spécifiques par l'étude approfondie d'un très grand nombre de notions comme par exemple : présentation et représentation ; support/surface/format ; écart et ressemblance ; étude du rythme, du geste et de la répétition ; couleur et lumière ; figure et mouvement ; relation texte/image ; matériaux et qualités physiques, utiles et plastiques, etc.

Les contenus de cours détaillés et les emplois du temps hebdomadaires des élèves sont consultables sur : www.esam-c2.fr/livret-de-la-prepa. Par ailleurs, chaque élève de la classe préparatoire est amené à créer dans le cadre de sa formation un blog ou un compte Instagram où il publie de façon presque quotidienne des photos de travaux réalisés lors des cours et de recherches plus personnelles. Ces blogs sont également accessibles sur le site internet de l'ésam Caen/Cherbourg.

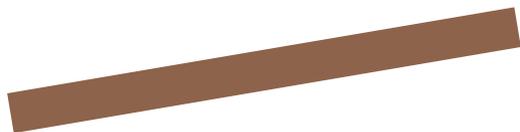
L'équipe pédagogique

L'offre de formation de la classe préparatoire est assurée par une équipe composée d'enseignants et de techniciens de l'ésam Caen/Cherbourg ainsi que d'intervenants extérieurs. Elle associe toutes compétences professionnelles de l'art. La coordination pédagogique de cette équipe est placée sous la responsabilité de Matthieu Layeillon, professeur d'enseignement artistique à l'ésam Caen/Cherbourg.

- 
- Louis-Georges Cauvin (dessin, couleur, analyse d'œuvres, tutorat) ;
 - Christine Corbet (bibliothèque) ;
 - Véronique Delange (gravure) ;
 - Florent Dubois (volume et céramique, tutorat) ;
 - Jérôme François (analyse d'images en mouvement, histoire de l'art en images, tutorat) ;
 - Magali Garçon (graphisme, pratiques hybrides, tutorat) ;
 - Charline Guyonnet (atelier technique bois et volume) ;
 - Arthur James (atelier technique multimédia) ;
 - Will Langlands (anglais) ;
 - Matthieu Layeillon (orientation et tutorat) ;
 - Claudine Puget (méthodologies, pratique textile, tutorat) ;
 - Michaël Quemener (photographie, multimédia) ;
 - Alexandre Rolla (histoire de l'art).

Un environnement de choix

À Cherbourg, les élèves de la classe préparatoire disposent d'un atelier de 140 m² modulable, accessible du lundi au jeudi de 9h à 22h et de 9h à 20h le vendredi, et de quatre autres ateliers polyvalents de 80 m². Parmi leurs espaces de travail figurent aussi deux salles de cours théorique et une salle informatique. Accompagnés de leurs professeurs, ils peuvent fréquenter les ateliers techniques de l'école : un atelier volume mutualisé de 100 m² comprenant le bois et le métal, un atelier céramique de 70 m², un atelier d'estampes (gravure et sérigraphie), un laboratoire de photographie argentique, un atelier multimédia de montage vidéo et de prise de vue, un espace expérimental de 10 m². Enfin la bibliothèque de l'école, qui comprend plus de 11000 documents consacrés aux arts visuels et à l'art contemporain, leur est ouverte toute la semaine.



Par ailleurs, les élèves ont accès aux conférences et expositions organisées par l'ésam Caen/Cherbourg, en lien avec l'enseignement supérieur. Dans le cadre des nombreuses sorties culturelles programmées par la classe préparatoire ou bien en autonomie, ils peuvent également profiter d'une vie culturelle locale riche et variée, qui s'articule autour d'équipements de première importance : Le Point du Jour – Centre d'art éditeur, le Musée d'art Thomas Henry, la Brèche – Centre régional des arts du cirque, Le Trident – Scène Nationale, la Cité de la mer, le cinéma CGR Odéon, le Quasar, etc.



Il est à noter que les locaux de l'ésam Caen/Cherbourg, situés dans le parc arboré de l'espace René Lebas, sont à proximité immédiate d'une résidence étudiante qui accueille aujourd'hui plus de la moitié des élèves de la classe préparatoire. Les 225 logements meublés de cette résidence, gérés par la SA HLM du Cotentin et dont les loyers sont compris à la rentrée 2019 entre 293,89 € (la chambre) et 479,15 € (Type 1 Bis) sont parfaitement adaptés à la vie étudiante. Ils offrent la possibilité à chacun d'être sur place, dans un environnement de type campus.

2020/21

Les candidats à la classe préparatoire de l'ésam Caen/Cherbourg doivent être titulaires du baccalauréat ou le passer à l'issue de l'année scolaire en cours. L'inscription ne s'effectue pas via la plateforme Parcoursup mais directement sur le site internet de l'ésam Caen/Cherbourg. Deux sessions d'admission sont organisées chaque année.

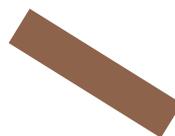
Le candidat à l'entrée en classe préparatoire passe un entretien devant un jury d'enseignants. Lors de cet entretien, il présente et commente un dossier étoffé de travaux artistiques personnels (carnets de croquis, dessins, peintures, sculptures, photographies, vidéos, sons, ou toute autre production inclassable). Pour la préparation de cette épreuve, il lui est vivement conseillé de suivre l'actualité de l'art contemporain (visites d'expositions, lectures, etc.) et de lire les contenus pédagogiques de la formation en classe préparatoire. Si l'entretien est une épreuve de sélection exigeante, il est à noter qu'il est toujours bienveillant, le but des enseignants membres du jury étant de valoriser les projets personnels et d'évaluer la motivation de candidats se destinant à des études artistiques difficiles.

Pour la 1^{ère} session d'admission 2020 :



- inscription en ligne du 13 janvier au 9 avril 2020 ;
- entretiens à Cherbourg les 10 et 11 avril 2020.

Pour la 2^{nde} session d'admission 2020 :



- inscription en ligne du 2 juin au 8 juillet 2020 ;
- entretiens à Cherbourg les 9 et 10 juillet 2020.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Académie de Caen, les élèves suivant un enseignement optionnel de spécialité « Arts plastiques » dans les lycées partenaires du Calvados, de la Manche et de l'Orne peuvent intégrer la classe préparatoire de l'ésam Caen/Cherbourg après un entretien de sélection organisé au sein même de leur établissement avec un jury constitué d'enseignants de la classe préparatoire et du professeur d'arts plastiques référent.

L'ésam Caen/Cherbourg ouvrira les portes de sa classe préparatoire le samedi 8 février 2020 de 10h à 18h à Cherbourg. Au programme de cette journée : informations sur l'offre de formation, visite de l'école, exposition des travaux, rencontres avec les enseignants, les élèves et les anciens élèves invités pour venir témoigner de leur parcours et de leur expérience de la classe préparatoire.

Pour l'année 2020—2021, les frais d'inscription à la classe préparatoire (hors achat de livres ou matériel courant : papiers, matériaux spécifiques, couleurs, etc.) s'élèvent à 660 €. Les élèves peuvent bénéficier des bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux. Ils n'ont cependant pas le statut d'étudiant, et ne peuvent donc avoir accès aux logements du CROUS.



Site de Caen ^(siège social)

17 cours Caffarelli,
14000 Caen

Site de Cherbourg

61 rue de l'Abbaye, 50100
Cherbourg-en-Cotentin

T. +33 (0)2 14 37 25 00

info@esam-c2.fr/www.esam-c2.fr

[Facebook/Esam.Caen.Cherbourg](https://www.facebook.com/Esam.Caen.Cherbourg)

Directeur de la publication : Arnaud Stinès

Photos : Paule Coueffin, Matthieu Layeillon,

Conception graphique : Nathan Latour-Novo

Impression : Anquetil, Condé-en-Normandie

Novembre 2019

L'ésam Caen/Cherbourg est un établissement public de coopération culturelle placé sous la tutelle conjointe de Caen la mer Normandie Communauté urbaine, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, l'État et la Région Normandie.